

PRIORITÉ 3

Mobilité : se déplacer de manière responsable, autonome et sécurisée

«**Se déplacer, c'est vivre. C'est la manière dont nous interagissons avec le monde.** » (David Byrne, musicien et auteur)

CONSTAT

Le **trafic motorisé** ne cesse d'augmenter et engendre de nombreuses **nuisances** (pollution, insécurité, embouteillages...) et **coûts** pour la collectivité (entretien, accidents, occupation de l'espace, changement climatique...). **Nous pouvons agir à notre échelle.**

NOTRE ENGAGEMENT

Pour nous, la voiture a toujours une place dans la mobilité de notre commune mais nous voulons proposer de **vraies alternatives durables** aux véhicules individuels et **sécuriser les usagers les plus faibles** (piétons, PMR, cyclistes). Comment ? En aménageant les routes, en réduisant la vitesse, en sensibilisant... Cette **diversification de solutions de mobilité** a pour but de réduire significativement la consommation d'énergie, les émissions de CO2, les dépenses financières et la congestion.

NOS PROPOSITIONS

- ▶ Relier les villages au RAVel et au centre de Herve par des parcours cyclistes sécurisés et continus : aménager Aux Hayes en site propre, connecter Julémont via Neuve Cour, Bolland via Noblehaye, par exemple.
- ▶ Optimiser l'axe Soumagne-Herve-Battice en soignant les **liaisons cyclables entre le RAVel, la N3 et les quartiers traversés**.
- ▶ Installer des **bornes de recharge de véhicules électriques publiques** en ciblant les zones proches des complexes sportifs, centres des villages, quartiers résidentiels, etc.
- ▶ Créer des **liaisons piétonnes** ou aménager des trottoirs entre les **quartiers et l'école de chaque village**.
- ▶ Sécuriser les passages piétons de la N3 et les traversées de route par le Ravel avec **des signaux lumineux clignotants**, en collaboration avec le SPW (Service Public de Wallonie).





se déplacer de manière autonome, en collaboration avec le Conseil Consultatif des Aînés et de la Personne Handicapée (CCCAPH).

- ▶ Limiter la vitesse et le transit (en particulier des poids lourds) dans les zones aujourd’hui sensibles comme par exemple la section entre **Manaihant et Maison du Bois** ou l’Avenue des Platanes à **Grand-Rechain**.
- ▶ Prévoir à l’entrée des villages des dispositifs d’effet de porte, autres que les dos d’âne, qui visent à ralentir la vitesse.
- ▶ Analyser l’intérêt d’un **service de voitures partagées** en ciblant les parkings publics des zones densément peuplées (parking de la piscine de Herve, du centre de Battice, etc.)

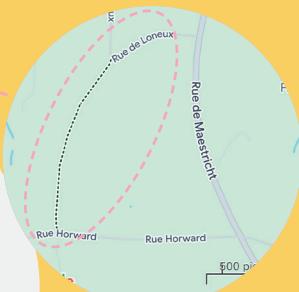


- ▶ Soutenir les **initiatives de mobilité active**, telles que l’organisation de **pédibus** et **vélobus**: se rendre à l’école à pied ou à vélo en groupe encadré, et **pas uniquement lors des semaines de la Mobilité**.
- ▶ Défendre auprès de la Région wallonne et du TEC le projet de **ligne de bus Express vers Liège**.
- ▶ Sensibiliser les automobilistes à la notion de « **route partagée** » en collaboration avec la Zone de Police du Pays de Herve.
- ▶ Revoir la **mobilité et le stationnement aux abords des écoles secondaires**, en créant un parking de **délestage au Hall de Criées**, en valorisant celui du CPAS, en aménageant le parking du Try et en n’autorisant le stationnement que d’un côté de cette rue.
- ▶ Tester et réaliser les aménagements en suivant le **principe du « 8-88 »**, à savoir que les aménagements permettent à un enfant de 8 ans et à une personne de 88 ans de
- ▶ Augmenter la **réfection des sentiers pour connecter les différents hameaux des villages**, par exemple, le sentier entre Sur les Vignes et Rue de José en longeant la ligne TGV ou le chemin communal 43 entre Sur l’Agaux et le chemin 19.

La carte de vos priorités

Julémont

- ▶ En concertation avec la commune de Blegny, réaliser **la liaison cyclable entre la Rue Horward et la Rue de Loneux** pour un parcours direct entre Herve et Julémont .
- ▶ Aménager un **parking dans le centre de Julémont**, en cherchant des solutions avec les propriétaires de terrains avoisinants.



Bolland

- ▶ Améliorer les **bâtiments de l'école primaire** , en concertation avec l'école maternelle.
- ▶ Etudier toutes les pistes juridiques possibles pour **donner une nouvelle vie au Château de Bolland**.
- ▶ Réfectionner la **rue Gretry** (route traversant le bois).



José

- ▶ Sécuriser la **mobilité piétonne** des nouveaux quartiers vers **l'école** .
- ▶ Créer une liaison **piétonne sécurisée du centre de José vers Outre-Cour**.
- ▶ Réhabiliter les **anciens sentiers** et échalières.



Bruyères

- ▶ Viser à diminuer le trafic de **transit et ses impacts** et limiter la vitesse à 50 km/h entre **Bruyères** et **Manahant**, et à 30 km/h au carrefour du centre de Bruyères .
- ▶ Aménager des **accotements** le long des voiries qui mènent au centre du village et à l'école.



Xhendelesse

- ▶ Créer une **liaison cycliste sécurisée** et directe entre Xhendelesse et Herve via Biomont et la rue des Marronniers.
- ▶ Réfectionner le **Chemin des Mineurs**.

Ce qui ressort des enquêtes et de nos rencontres dans vos villages

Charneux

- ▶ Sécuriser le centre en limitant la vitesse, en créant un giratoire et aménager les trottoirs.
- ▶ Installer une table d'orientation à la **Croix de Charneux**.
- ▶ Aménager le parking et le mur de l'**ancienne école maternelle** .

Herve

- ▶ Suite aux nouveaux quartiers (Léonie, Chapelier, Ann-Sophie Charlier), revoir la **gestion des eaux** pour éviter les inondations.
- ▶ Mettre certaines voiries en **zone 30** et semi-piétonnes, comme par exemple la place Lecomte.
- ▶ Soutenir la création d'un **comité des jeunes** à Herve.

Battice

- ▶ Avec les bénévoles du **Fort de Battice**, Arvia et la Défense nationale, construire un projet pour faire du site du Fort un **lieu de mémoire** avec par exemple, une exposition permanente, ainsi qu'un « poumon vert » pour les habitant·es.
- ▶ Améliorer la **mobilité piétonne** : réfection des trottoirs, passages piétons aux arrêts de bus...

Chaineux

- ▶ Eviter une **urbanisation excessive** du village (comme expliqué dans la partie « aménagement du territoire »).
- ▶ Dégager et indiquer les **anciens bunkers présents dans les prairies**, avec un sentier de mémoire en lien avec le Fort de Battice.
- ▶ Réaliser la **rénovation et la sécurisation** de l'Avenue du Parc.

Manahant

- ▶ Compléter l'**aménagement cyclable du Thier Martin** dans les 2 sens, en plaçant également des éléments ralentisseurs et en sécurisant les carrefours avec la rue d'Elvaux et la rue de Manahant.
- ▶ Valoriser le **ruisseau du Hac** en recréant un sentier.

Grand-Rechain

- ▶ Augmenter la **capacité d'accueil de l'école**.
- ▶ **Sécuriser** l'Avenue des Platanes et limiter la vitesse .